



Sommaire

SPECIAL CESER

Le temps d'un échange :

La compétitivité ; l'humanité en capacité !

Edito

S. Creachp.1

Le temps d'un échange...

S. Creach.....p.2/3

Session plénière du 11 juin

2018p.4/5



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du Groupe C.G.T.
du CESER

Ce numéro du Rapid'Info est particulier, puisqu'il donne à prendre le temps, c'est essentiel, là où nombreux veulent surtout la vitesse en mode de vie pour imposer le rythme de la « connerie humaine » en réponse aux enjeux.

C'est un moment où il est besoin aussi « de remettre les choses à l'endroit ».

C'est encore une occasion non pas de rendre compte d'une session du CESER à venir mais de l'anticiper en partant des réalités qui pourraient être autant d'arguments dans les interventions de la CGT, même si cela est déjà le cas.

Mais, c'est le but recherché, avec une acuité particulière de mettre encore plus les incohérences des discours et des attitudes politiques et sociales en Bretagne face aux réalités et aux choix.

Parler des territoires, c'est parler du réel et des besoins sociaux.

C'est inverser l'ambition du conservatisme et du repli sur soi.

C'est promouvoir le service public, rempart contre les extrêmes droites.

C'est faire CGT, avec son potentiel que représente son organisation, professionnelle et territoriale.

C'est dépasser la morosité et les solutions simplistes.

C'est à nous de prendre la lumière, pas pour nous-mêmes, mais pour le progrès social et le Vivant sur la planète.

Avançons sur nos propositions, et, surtout, partout, comme nous le faisons au CESER, sans aucun complexe.

Quelle société voulons-nous ? La CGT la veut, elle, transformée, au service de la justice sociale et environnementale.

Et la compétitivité ? On en parle de suite....

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr

mail :

cgt.bretagne@wanadoo.fr

Tél. 02 99 65 45 90

Fax : 02 99 65 24 98

Directeur de la

publication :

Alain LE CORRE

I.S.S.N. : 1258-7745

C.P.P.A.P. : 0624 S 07992

Bimensuel - 0,15€

Les peuples et les salariés veulent exister. Bien sûr, ils veulent « Vivre » en sérénité, mais les besoins essentiels à la vie humaine sont quasi identiques à ceux des animaux, des végétaux aussi par ailleurs.

La Culture, l'Art, le sport, le débat politique, démocratique, sont des « aliments » indispensables à la nature humaine. Nourrir l'esprit fait alors cause commune avec la nourriture alimentaire. **C'est la différence majeure entre pouvoir Vivre et Exister. Ce n'est pas un Pacte de pouvoir de Vivre qu'il faut mais un principe d'Existence heureuse.**

Mme Ursula Von Der Leyen, Présidente de la Commission Européenne, en vraie fausse riposte à Mickey Trump, mince non, Donald, répond tout sourire : « compétitivité ». Le Medef dans l'hexagone se sent raggaillard du coup puisqu'il lui emboîte le pas et derechef adresse au Gouvernement un projet de loi « clés en main » ! Il entend, sous une forme de « pression » sur ce qu'il nomme le « coût » du travail, faire mine que « les rats » veulent bien rester sur le navire, s'ils peuvent se gaver. « Le Patron » de Renault embraye de suite sur ce thème à propos du cas de la Fonderie de Bretagne. Or le travail a un prix et le Capital un coût. Le CESER Bretagne le disait aussi en juin 2015 dans une étude sur l'emploi durable et les activités industrielles. Mais, pour la CGT qui l'avait suggéré au CESER, c'est toujours vrai. Oui, la CGT fait sienne la définition de la compétitivité. C'est-à-dire celle du CESER de Bretagne qui reprend celle du CESE en reprise de celle de ...l'Union Européenne de 2011 :

« La compétitivité est entendue par l'Union européenne comme la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité. »

C'est qui le « couillon » dans l'affaire ? Pas la CGT ! C'est bien pourquoi, seule la CGT est véritablement attaquée dans la période puisque les idées ne sont pas combattues parce qu'elles sont nouvelles, mais transformatrices. La transformation sociale est la marque de fabrique de la CGT, elle est l'unique représentation sociale à ce niveau d'engagement. Au point de s'en prendre à sa Secrét-

taire Générale qui, au bord de la nuit et du crime, engage sa voix en lumière, celle de la justice sociale !

La tactique du brouillage des codes que « le » Politique admet

Comme le responsable de la propagande nazie, Goebbels, l'avait théorisé et appliqué, l'opprobre et le mensonge sont à utiliser « sans modération » puisque plus c'est « gros » plus ça marche. C'est ce qui se joue actuellement puisque le Capitalisme est en crise. Alors, il injure et il ment. Tout le temps ! La demande mondiale des Peuples est, elle, cohérente, de plus de justice sociale et environnementale. En somme, l'exact inverse ! Alors cela se tend puisque le Capital pourrait avoir des difficultés du moins sans avoir recours au conflit, y compris démocratique voire armé !

Alors que c'est l'Universalisme qui peut être à l'ordre du jour, les forces de l'argent et le complexe militaro-industriel sont à pied d'œuvre pour faire de la déstabilisation permanente. La « vraie » demande mondiale est celle du « service public ». Certes, ce n'est peut-être pas exprimé de la sorte par les populations en rapport à notre conception française, mais c'est ce principe qui domine dans les masses. Les masses invisibilisées et reléguées au silence - médiatique et informationnel du moins- puisqu'en a décidé ainsi ce complexe financier. Alors que faire pour les adorateurs de « l'oseille » à foison ? Faire tourner la machine de la fausse information en continu. S'applique alors la loi dite de Brandolini. C'est ainsi que l'informaticien Italien a défini la loi qui porte son nom sur le principe que **« la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter du baratin est beaucoup plus importante que celle qui a permis de le créer »**. L'asymétrie entre le fait de raconter une « ânerie » sur les réseaux et expliquer la vérité est abyssale.

Dans un tel contexte, il n'est pas inutile de vérifier que pour autant les médias dits traditionnels sont aussi vecteurs d'une façon de modeler les consciences et il n'est qu'à instruire la propriété des médias français pour vérifier. La presse d'information n'existe pas, elle n'est que d'opinion. C'est bien sûr « Politique » au sens premier du terme, celui du débat dans la Cité. Et c'est bien ainsi puisque n'ayant aucune origine divine, le débat est contradictoire. Mais

il ne l'est pas dans la majeure partie de la presse sauf au niveau du service public et de quelques organes indépendants.

Il est évident que la « crise » économique et son fort impact social ne sont pas sans répercussions sur la perception de l'efficacité d'institutions « d'en haut » comme « d'en bas » mais dans une moindre mesure pour ces dernières puisque la « rencontre » physique est probable, donc celle de devoir rendre des comptes « en face ». C'est vrai au niveau départemental comme au niveau du Conseil Régional et de l'Etat en Région.

Écœurant au niveau national, le décalage par rapport à ce que nombre de personnes considèrent comme prioritaires, est aussi mal perçu au stade inférieur des strates des instances constitutionnelles. Presque toutes les institutions, qui sont parfois dans l'ignorance du perçu - notamment au travail- sont parfois dans la négation de ces urgences. Elles répondent en fait prioritairement au Monde économique dont « les grands » patrons ! Il est question avant tout de finances et de budget ! Mais avec un point commun, le financement des intérêts privés. C'est le fondement même du néo-libéralisme. C'est à cette évidence qu'il faille s'attacher et non à la fumée, écran du sujet principal, comme cela l'est pour le feu.

En retour, si ces niveaux de responsabilités des institutions ne peuvent être présentés comme étant à l'origine de la crise économique et sociale, contrairement au Gouvernement et Chef de l'Etat actuels, elles peuvent néanmoins alimenter le sentiment de ne pas en prendre l'exacte dimension de la réalité du vécu et, de ce fait, quitte à généraliser sans doute à l'excès, contribuer elles-mêmes au désamour dont elles sont victimes, voire à leur discrédit. Les Maires seraient les moins « abimés » dans cette constellation institutionnelle, mais leur lien aux salariés et à la division du Travail sont lointains.

Ce qui va se passer au mois de mars au niveau régional intéresse la population mais aussi les salariés.es et retraité.es. Quand est visé le niveau régional, l'impasse sur les « partenaires » du Conseil Régional n'est pas à effectuer.

Passée la période de vacances scolaires pour la zone B, sans occulter

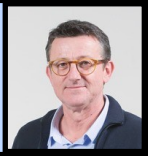
l'actualité internationale et nationale, il me paraît utile de zoomer sur le caractère régional de notre activité pour faire le lien entre cette adéquation ; territoire de vie et parcours d'activités.

Cela me paraît d'autant plus important que sans prédire l'avenir et être spé-

cialiste des Oracles, il ne serait pas surprenant que le couplet « c'est tout à fait inédit » fasse œuvre de ritournelle. Sauf que l'Histoire est un éternel renouvellement à moins d'inverser l'ordre des priorités comme a pu être la période de la Révolution française.

Autant pour la délégation CGT, que pour le Comité Régional et la palette plus large des lecteurs et lectrices, je me permets un retour en arrière à presque un septennat à quelques mois près, pour rafraîchir les mémoires. Juin 2018 !

Session plénière du 11 juin 2018 Contribution du Ceser Intervention de Stéphane CREACH



Le Président du CESER, comme membre de la CTAP, a été destinataire d'un courrier du Président Chesnais-Girard qui soumet aux membres de la CTAP un projet de convention régionale pour l'action publique en Bretagne, projet en construction, qui sera discuté lors de la réunion du 14 juin 2018 et sur lequel il sollicite des remarques et propositions.

Dans la poursuite de ses travaux et avis, le CESER a décidé de répondre à cette sollicitation par le biais d'une contribution sur laquelle la CGT apporte quelques commentaires.

En tout premier lieu, la CGT partage le souci que le CESER soit pleinement investi dans un tel processus qui, de fait, touche à l'organisation des mécanismes décisionnels.

S'il s'agit à ce stade d'un projet au contenu inégal, le Conseil Régional par la voie de son Président s'appuie sur 3 propositions de ce dernier au moment de la dernière session du Conseil Régional, à savoir :

- L'élaboration d'un Pacte d'accessibilité
- La création d'un groupe de travail sur les aspects de la "différenciation"
- L'inscription du "cadre financier avec l'Etat" dans un panorama plus large

Ce triptyque est donc la conjonction de l'esprit de ce projet de convention "pour l'action publique en Bretagne".

Ce projet et cet esprit mêlent ainsi un projet politique et d'arbitrage entre stratégie, exécution, pilotage et compétences.

Sans entrer dans la définition des responsabilités inhérentes aux par-tages des compétences entre l'Etat et

les collectivités, il tente de redéfinir la place des institutions et le poids politique des instances, collectivités et du régalién. Il le fait puisque les dernières lois en application visent à organiser différemment territorialement la République. Ces dispositions vont dans le sens d'un ajustement du cadre de cette logique et surtout, dans ce contexte financier d'évolution du rôle politique des territoires et de leur capacité à agir, concomitamment avec un effacement de l'Etat sur ses propres prérogatives.

Le CESER, dans sa contribution, indique que les phénomènes de décentralisation et régionalisation peuvent s'interpréter comme une volonté de valeur ajoutée dans l'application de la garantie de l'égalité de droits dans une République indivisible tout en conjuguant une action différenciée qu'en fonction principalement de la réalité des lieux d'existence.

La volonté présidentielle de réviser la constitution à l'été intensifie un phénomène qui s'inscrit avant tout dans une logique de financements au motif d'une certaine liberté d'agir par pacte.

A vouloir convoquer l'histoire et l'interpréter au nom du "jacobinisme" ou du "girondisme" il faut faire attention à quels desseins politiques l'ensemble des parties prenantes se livrent.

Les apprentis sorciers de la démocratie passent généralement très vite sur l'exercice même de la démocratie en théorisant sur le désintérêt du citoyen à la chose publique.

Au cœur de ces débats sur le pouvoir d'exercer une compétence régit pourtant une vraie problématique de ce qui peut être confiée à l'administration réelle de la vie publique au plus près de l'exercice de la citoyenneté sans nuire à l'administration générale des prérogatives de l'Etat et à l'intérêt de la Nation. Et au cœur de cette problématique s'invitent toujours bien sûr la

question fiscale et les ressources pour agir en liberté dans un Etat de droit pour la promotion de l'égalité et la fraternité.

Mais il y a une constance dans l'ensemble de l'administration de l'action publique de quelque échelon que ce soit.

La place du salarié, de l'agent, du fonctionnaire, du contractuel, du précaire, ..., elle est où ?

Si au centre de toute action publique et développement durable se trouve l'être humain dans son environnement, cette règle-là s'applique sans exception. »

Février 2025 : réalité

La question des ressources financières, de la fiscalité, évoquée par la CGT, du rôle des institutions, ...les similitudes sont réelles. Depuis 2018, il s'est passé entre autres la Covid et encore un « plus jamais ça » qui s'est traduit par un « encore pareil ». En pire !

La CGT avait proposé un plan de rupture en contre-proposition du plan de redémarrage de l'Europe et du Gouvernement responsable du trou dans la caisse d'aujourd'hui puisque les milliards d'argent public en soutien à l'économie se sont fait sans contreparties et sans réel contrôle d'ailleurs.

Le Green new deal européen vire du vert au vert de gris et les mêmes en redemandent encore au nom d'une interprétation de la compétitivité qui n'est pas celle qui cimenter le bien commun.

A partir de l'exigence exprimée par la CGT de refaire société en répondant aux besoins sociaux et non à la politique de l'offre, nous pensons qu'il faille un nouveau Contrat social en France. Il doit être économique (pour

une autre économie), social et environnemental.

En Bretagne aussi, plus de 2 quinquennats après le Pacte d'Avenir (réf :2013 et les « bonnets rouges »), il faut une réponse sociale de haut niveau pour « améliorer durablement le niveau de vie ». Il faut un Pacte du Présent.

- Un Pacte du Présent pour la Santé, physique et mentale, l'eau, l'air, l'alimentation de qualité ;
- Un Pacte du Présent pour l'industrie ;
- Un Pacte du Présent pour la mer ;
- Un Pacte du Présent pour les déplacements et les transports ;
- Un Pacte du Présent pour la jeunesse ;
- Un Pacte du Présent pour la Culture populaire ;
- Un Pacte du Présent pour la Démocratie dont la Démocratie sociale ;
- Un Pacte du Présent pour...

Ecrivons-le, ensemble, ce pacte !

La CGT est la force qui peut créer les conditions d'une coalition de progrès pour ce Présent pas juste désirable, mais obtainable. Pas dans l'Avenir, mais là, maintenant ! Alors, ensemble faisons bouger les lignes ! **Pour l'obtention d'un environnement de**

qualité et exister pleinement sur notre lieu de vie, rassemblons-nous et exigeons la réalisation sociale/écologique de notre Présent par la transformation de l'économie.

Aucune hésitation comme on le scande dans les manifestations, l'heure est la multiplication des initiatives qui doivent s'affranchir du cadre imposé par des décisionnaires qui ne sont que des hommes en fait. Rien de plus ! Si des femmes aussi comme Giorgia Meloni et son fascisme affirmé et qui envisage de réprimer les mouvements sociaux par la loi en les assimilant au terrorisme.

Le MEDEF a déclaré lors de sa conférence de presse de rentrée après les dernières vacances d'été, vouloir prendre le pouvoir. 2025 est l'année de préparation des échéances électorales à venir : 2026, les municipales ; 2027, les Présidentielles et législatives ; 2028, les régionales. Il pourrait y avoir un bouleversement électoral mais penser un seul instant que le Monde des affaires ne s'intéresse qu'au monde de l'entreprise c'est ne pas voir que le Capital a défini le territoire comme nouveau relais de croissance externe. L'eau, l'air, l'atmosphère, bref tout le commun est comme le Vivant, une source d'enrichissement. « *Toute guerre naît d'une prétention commune à la même propriété. L'Homme civilisé a une prétention commune, avec l'Homme civilisé, à la possession d'un champ dont ils occupent les deux extrémités ; et ce champ devient un sujet de dispute entre eux...* », comme le précisait Diderot (1772) dans le dialogue entre A et B dans « *supplément au voyage*

de Bougainville ».

Et puis, les rencontres avec le duo Le Pen/Bardella ont déjà eu lieu au moment des législatives avec le grand Patronat. Tout est prêt ! Demandez au PDG de Dassault, Mr Trappier, représentant par ailleurs l'UIMM.

Le 17 mars, le CESER sera réuni en assemblée plénière pour un examen réel des arbitrages politiques et budgétaires du Conseil Régional qui se réunira des 26 au 28 mars.

Comme responsable de la Délégation du CESER, je pense que nous aurons une force supplémentaire si nos interventions s'appuient sur des faits de vies au travail et des réalités du fracassement social à l'œuvre aussi en Bretagne dans tous les secteurs d'activités, du Privé comme du Public.

Plus que jamais, il serait utile de nous produire des copies des cahiers de revendications à jour pour que dans cette institution aussi la voix des salariés.es soient entendues à l'instant « T ».

Je me permets de me faire l'interprète de la délégation CGT au CESER, nous comptons sur vous. Apportez-nous des témoignages vécus et des cas concrets.

Cela vaut aussi bien sûr pour celles et ceux qui ne sont pas directement dans l'acte de travail, des plus jeunes aux moins jeunes, puisque c'est l'ensemble de la société qui est déstabilisée dans le tambour de la machine conservatrice.

Noircissez les cahiers de revendications, partout, et déposez les !!!

Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

À partir du site du Ceser Bretagne : www.ceser.bretagne.bzh puis Avis

À partir du site du Comité régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER